

Licence Administration publique			
Période 1	Réunion de rentrée obligatoire	semaine 36	Vendredi 6 septembre 2024 de 14h00 à 17h30
	Cours	semaines 37 à 42	du 9 septembre au 19 octobre 2024
	Examens et regroupements en présentiel	semaine 42	Samedi 19 octobre 2024 - 9h30 à 12h30 : examen Droit constitutionnel / 14h à 17h : regroupements Droit administratif (1h30) et PPSC (1h30)
	Vacances de la Toussaint	semaine 44	du 26 octobre au 3 novembre 2024 inclus
Période 2	Cours	semaines 43 à 49	du 21 octobre au 7 décembre 2024
	Examens et regroupements en présentiel	semaine 49	Samedi 7 décembre 2024 - 9h30 à 12h30 : examen Droit administratif / 14h à 17h : regroupements Droit constitutionnel (1h30) et Finances publiques (1h30)
	Vacances de Noël	semaines 52 et 1	du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus
Période 3	Cours	semaines 50 à 5	du 9 décembre 2024 au 1er février 2025
	Examens et regroupements en présentiel	semaine 5	Samedi 1er février 2025 - 9h30 à 12h30 : examen Droit constitutionnel / 14h à 17h : regroupements Droit administratif (1h30) et Economie (1h30)
Période 4	Cours	semaines 6 à 12	du 3 février au 22 mars 2025
	Vacances d'Hiver	semaine 8	du 15 mars au 23 février 2025 inclus
	Examens et regroupements en présentiel	semaine 12	Samedi 22 mars 2025 - 9h30 à 12h30 : examen Droit administratif / 14h à 17h : regroupements Droit constitutionnel (1h30) et PPSC (1h30)
Période 5	Cours	semaines 13 à 19	du 24 mars au 10 mai 2025
	Vacances de Printemps	semaine 16	du 12 au 21 avril 2025 inclus
	Examens chance 2 en présentiel	semaine 23	du lundi 2 juin au samedi 7 juin 2025

**Les TD ont lieu en synchrone à distance tous les samedis matins de 10h à 12h** de la période 1 à la période 5 sauf quand il y a des examens et regroupements. Lorsque les examens et regroupements ont lieu le samedi, les TD se déroulent en synchrone les jeudis de 18h à 20h.

**Les SQR (séances questions réponses avec les enseignants) ont lieu en synchrone à distance tous les lundis de 18h à 20h** de la période 1 à la période 5 (2 séances avec 2 matières d'une heure).

**Les dates et créneaux horaires des cours magistraux et les TD ouverts en présentiel seront indiqués sur l'emploi du temps étudiant (ENT).**